BTP CFA
ASSOCIATION RÉGIONALE
NOUVELLE-AQUITAINE

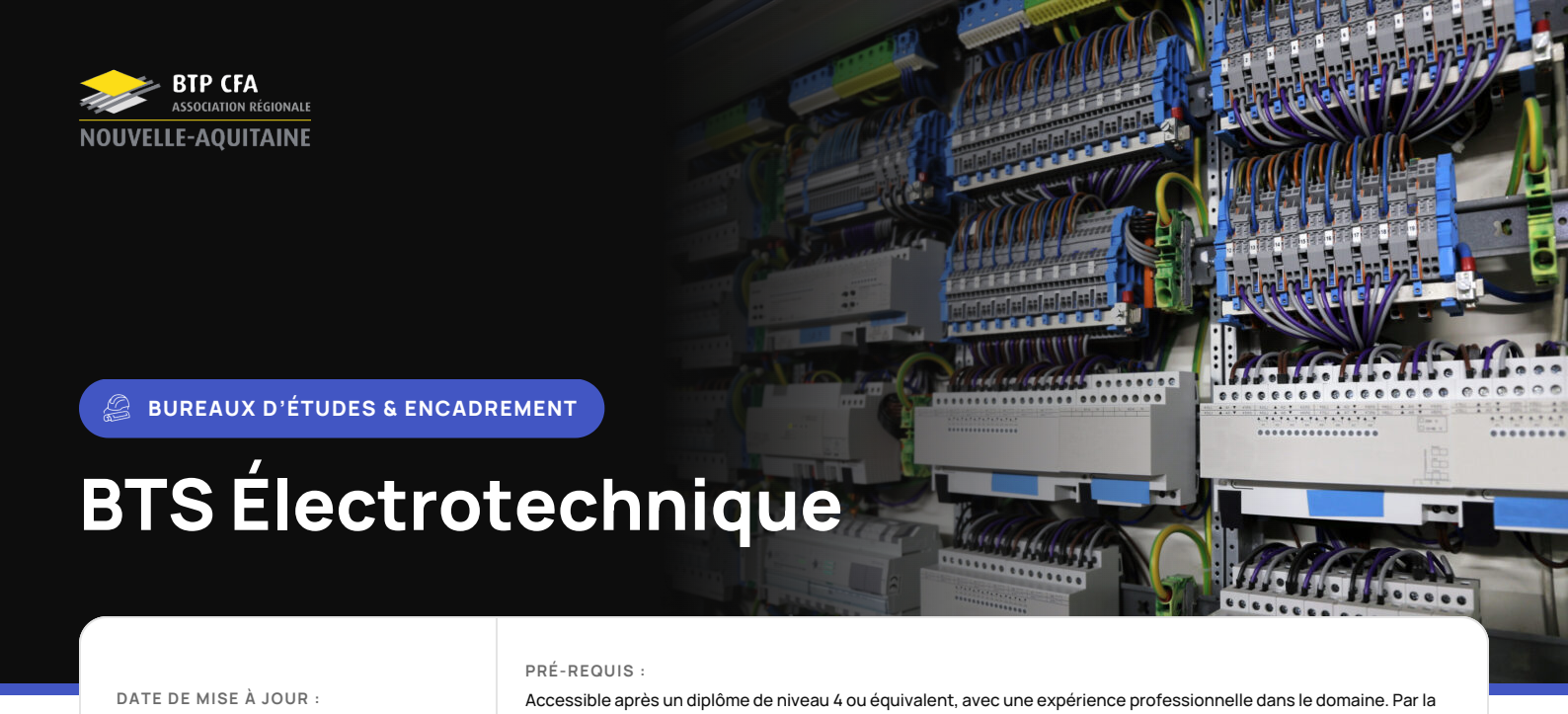

BUREAUX D'ÉTUDES & ENCADREMENT

BTS Électrotechnique

DATE DE MISE À JOUR :
19/03/2026

PRÉ-REQUIS :
Accessible après un diplôme de niveau 4 ou équivalent, avec une expérience professionnelle dans le domaine. Par la voie de l'apprentissage ou le contrat de professionnalisation : L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé. Pour les autres dispositifs : une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil

SITES DE FORMATION

BTP CFA 19 Tulle Brive
61 Bd de la Lunade – C.S. 50 294
19007 Tulle cedex
05.55.29.92.60

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION :

BLOC 1	CONCEPTION – ETUDE PRÉLIMINAIRE
BLOC 2	CONCEPTION – ETUDE DÉTAILLÉE DU PROJET
BLOC 3	CONDUITE DE PROJET/CHANTIER
BLOC 4	RÉALISATION, MISE EN SERVICE D'UN PROJET
BLOC 5	ANALYSE, DIAGNOSTIC ET MAINTENANCE

BUREAUX D'ÉTUDES & ENCADREMENT

BTP CFA
ASSOCIATION RÉGIONALE
NOUVELLE-AQUITAINE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET MOYENS

Méthodes Pédagogiques

La formation combine :

- Des retours d'expérience, des travaux collaboratifs, des apports théoriques
- Des mises en situation pratiques en atelier

Outils et Moyens Techniques

- Salles de formation équipées de PC et de Vidéos Projecteurs et de tableaux interactifs
- Plateaux techniques
- Centre de ressources et d'aide à la formation (CRAF)

Moyens Humains

- Formateurs d'Enseignements Professionnels et Généraux

Modalités de suivi de l'exécution

- Suivi des présences et Certificat de réalisation
- Livret d'apprentissage dématérialisé
- Visites en entreprise et entretiens avec les maîtres d'apprentissage

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

- Pré-inscription (possible sur btpcfa-na.fr)
- Dépôt du dossier de candidature
- Entretien de validation du projet professionnel avec un conseiller BTP CFA réalisé dans un délai d'1 à 4 semaines
- Signature du contrat de travail
- Délai d'entrée en formation en fonction du calendrier

NB : Sous conditions, pour le public éligible au contrat d'apprentissage et toujours à la recherche d'un employeur, l'entrée en formation est possible sans contrat d'apprentissage signé pour une durée maximale de 3 mois. L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- Stagiaires de la formation professionnelle continue : épreuves ponctuelles

PUBLICS CONCERNÉS

- **Par la voie de l'apprentissage** : jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus
- **Sans condition d'âge** pour les personnes reconnues travailleurs handicapés, les sportifs de haut niveau ou les porteurs de projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant ce diplôme
- **Par la voie de la formation continue** : jeunes de 16 à 25 ans révolus au début de la formation, demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, bénéficiaires de minima sociaux, personnes ayant été en contrat unique d'insertion (CUI)
- **Autres publics** : salariés, personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi
- **Autres dispositifs** : plan de développement des compétences, compte personnel de formation (CPF)
- **Public en situation de handicap** : nous contacter pour un accompagnement personnalisé

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Nos sites sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez faire appel à nos référents handicaps afin de vous aider à finaliser votre projet professionnel. Le contact des référents est disponible sur la page « contact » de notre site internet : btpcfa-na.fr

Organisation de la formation :

Alternance : 1 semaine au CFA, 2 semaines en entreprise. (12 semaines au CFA/an)

Coût de la formation :

Contrat d'apprentissage : Coût de formation pris en charge par l'OPCO lié à l'entreprise d'accueil

Autres dispositifs : Application des Niveaux de Prises en Charge (NPEC) établis par France Compétences.

ENSEMBLE,
CONSTRUISONS TON AVENIR !

